

Recherches sociographiques



Daniel JACQUES, *Les humanités passagères : considérations philosophiques sur la culture québécoise*

Jean-Paul Desbiens

Volume 34, numéro 2, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056786ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056786ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Desbiens, J.-P. (1993). Compte rendu de [Daniel JACQUES, *Les humanités passagères : considérations philosophiques sur la culture québécoise*]. *Recherches sociographiques*, 34(2), 364–367. <https://doi.org/10.7202/056786ar>

ou la portée. Autre qualité de cet ouvrage: le grand public cultivé n'est pas exclu, car l'approche et l'écriture de la très grande majorité des participants et participantes sont tout à fait accessibles. Cela a de l'importance. On ne trouve pas de jargon hermétique ici, mais plutôt des écritures claires et précises, qui pèchent parfois par excès de facilité en usant de tournures un peu trop familières, ce qui en tout cas active la lecture, suscite la réflexion et en fin de compte rend le plus souvent avec passion et engagement les idées développées.

Marie CARANI

*Département d'histoire,
Université Laval.*

Daniel JACQUES, *Les humanités passagères: considérations philosophiques sur la culture québécoise*, Montréal, Boréal, 1991, 288 p.

« Si le passé est là, c'est qu'il s'est donné la peine de se passer, ce n'est pas pour que nous le renions, mais pour que nous l'intégrions. (ORTEGA y GASSET, *La révolte des masses*, 1967).

L'auteur propose une réinterprétation de notre histoire et de notre vie politiques, à partir de l'exégèse du référendum de 1980. La relecture de l'histoire commence au début du volume; l'exégèse référendaire, à la page 195. Entre-temps, Daniel Jacques retrace la genèse du nationalisme et de la modernité en Occident; il décrit ensuite comment ces idées ont été tour à tour combattues, puis assimilées par ce qu'il est convenu d'appeler la Révolution tranquille.

Disons tout de suite que le titre *Les humanités passagères* est davantage poétique qu'informatif. Après avoir lu le volume, je ne sais toujours pas ce que cela veut dire. Vers la fin de l'ouvrage, l'auteur écrit: « Nos humanités, dans ce qu'elles ont de plus intime, sont passagères » (p. 238). Pourquoi le pluriel? Et qu'est-ce que le « moins intime », dont on présume qu'il serait plus sédentaire? Je me pose une question analogue à propos de *L'homme sans qualités*, de Robert MUSIL. Au bout de 1 300 pages, on ne saisit toujours pas le rapport entre le titre et un personnage ou l'ensemble. Au demeurant, le sous-titre du volume est limpide: « considérations philosophiques sur la culture politique québécoise ».

Si l'on s'en tient à l'étymologie, les nations sont vieilles comme le monde. Nation vient de naître, naissance. Dire nation, c'est dire origine commune; dire communauté, c'est dire organisation d'une vie commune, c'est dire politique.

Le nationalisme, c'est la doctrine et la volonté de donner à une nation la forme d'un État. Nationalisme et État sont des réalités récentes dans l'histoire. À toutes fins utiles, elles datent de la Révolution française. Louis XIV a bien pu dire: « L'État, c'est moi », mais son État était débile, même en comparaison avec les États démocratiques contemporains. Il aurait été bien incapable, par exemple, de faire s'attacher les citoyens dans leur voiture et de les empêcher de fumer où ils voulaient. Bien incapable aussi de transformer, par une simple

proclamation, tous ses sujets mâles de 18 ans et plus en soldats pour la durée d'une guerre, ou tout le monde en contribuables permanents, en temps de paix comme de guerre.

Le XX^e siècle aura marqué le zénith de l'État-nation sous la forme du nazisme et du fascisme. Mais des nations ont bel et bien existé, et il en existe encore, qui ne se sont jamais donné la forme d'un État. Le sentiment d'appartenance à une nation s'enracine dans la conscience et la fierté de son identité, c'est-à-dire, indivisiblement, de ses différences d'avec l'autre. L'auteur écrit: «L'acte par lequel l'individu désigne et évalue un tel faisceau d'écarts constitue l'assise du fait national» (p. 28). Au Québec, le racisme n'a pratiquement joué aucun rôle dans la constitution, le développement et le maintien du sentiment national. C'est la langue et la foi catholique qui ont nourri le nationalisme. La Révolution tranquille ayant congédié la religion, la langue s'est retrouvée comme « assise unique » (p. 40). À ce sujet, j'ai déjà parlé moi-même de « dernière frontière ». Je dis maintenant: frontière poreuse.

C'est la Révolution française qui a lancé l'idée de l'État-nation, mais elle déclarait en même temps « les droits de l'homme ». Dire « droits de l'homme », c'est dire égalité de quiconque vis-à-vis de quiconque, c'est dire individualisme. Comment concilier égalité et culte de la différence? en quoi consiste le sentiment national? Comment concilier individualisme, c'est-à-dire promotion indéfinie de soi, et sentiment national, qui implique soumission à des exigences communes?

La force et la réussite « politiques » du catholicisme québécois auront consisté à justifier, à fonder, en l'absence d'un État souverain, la somme de sacrifices, de consentements, d'investissements nécessaire à cette fin. En ce sens, on doit dire que la foi a été gardienne de la langue, et non l'inverse, comme l'affirmaient les clercs eux-mêmes. La foi a été gardienne de la langue en assurant d'abord le nombre, par un mélange de prescriptions morales et d'accompagnement institutionnel. Essentiellement: écoles et hôpitaux. Plus, la proposition d'une mission spirituelle. Qu'on dénigre maintenant ce fait historique est une manifestation, entre beaucoup, de la tendance suicidaire des minorités.

L'ampleur des congédiements de la Révolution tranquille, l'auteur parle de « l'ampleur des renvois » (p. 13) laisse à l'État la responsabilité totale de fonder et de soutenir le projet national. Il y a plus: l'État doit assumer cette responsabilité dans le respect des droits de l'homme et sous le règne de l'individualisme. Aussi bien, il ne lui reste plus guère qu'à miser sur l'économisme, c'est-à-dire la promesse d'un mieux-être matériel, une fois accomplie la libération de l'héritage de la Conquête et du fédéralisme qui l'a parachevée. Selon moi, l'indépendance s'accompagnerait pendant un certain temps d'une sévère baisse du niveau de vie et que, par voie de conséquence, nous connaîtrions un appesantissement considérable de la patte de l'État sur les citoyens. Ce n'est pas du tout la chanson qu'on nous chante, mais c'est celle qui se chanterait.

Arrivons-en au cœur du propos de l'auteur: l'exégèse du Référendum (la majuscule est de lui). « Le Référendum tenu sous le gouvernement Lévesque a clos irrévocablement une époque et parachevé notre tranquille révolution », déclare-t-il (p. 10). Vers la fin du volume, dans le chapitre intitulé « Exégèse référendaire », Daniel Jacques analyse l'événement, son sens et ses conséquences politiques. Il désapprouve notamment les « explications » des péquistes selon lesquelles le peuple aurait été trompé par la propagande fédérale ou terrorisé par les déplacements des camions de la Brink's. Il reprend, en plus savant et en plus long, la fameuse boutade: « Si vous n'êtes pas contents du peuple, vous n'avez qu'à le dissoudre et à vous en élire un à votre goût. » Le fait est, dit-il, que le Référendum a dévoilé *la dualité de*

l'opinion publique francophone (p. 220, l'italique est de moi). Pour ma part, je n'accorde ni tant d'importance ni tant de sens à ce premier référendum. On en a eu un autre depuis, qui a confirmé la dualité de l'opinion québécoise francophone et révélé, en prime, celle de l'opinion publique du reste du Canada.

C'est dire que je suis en désaccord avec l'auteur qui affirme que, lors du Référendum, «le peuple québécois s'est choisi minoritaire» (p. 195). Il ne s'est choisi ni minoritaire ni autrement, parce qu'on ne lui a rien demandé clairement. Quant au référendum du 26 octobre 1992, il s'agissait de statuer sur une circulaire d'épiciers.

Une des thèses de l'auteur montre que, pour le moderne, l'Ancien a remplacé l'Étranger dans la définition que les nations se donnent de leur identité, donc de leur différence : je ne suis pas moi par écart de l'autre, mais par la rupture avec le passé. Pour le reste, je fréquente l'immense «marché de la ressemblance», pour reprendre le titre du dernier chapitre.

L'auteur rejoint ici Francis FUKUYAMA qui voit la «fin de l'histoire» dans le triomphe (théorique) de l'idéal démocratique, donc des droits de l'homme, donc de l'égalité. SAINT PAUL proclamait que depuis l'avènement de Jésus, il n'y a plus «ni Juif, ni Grec, ni esclave, ni homme libre, ni homme, ni femme» (Ga 3, 28). Il n'est pas aisé de fonder un nationalisme sur cette base. Aussi bien, l'auteur déclare qu'il est «de ceux qui redoutent l'effacement de nos humanités passagères» (p. 258). Fukuyama, pour sa part, voit très bien que la «fin de l'histoire» n'est pas la fin du malheur de l'homme. Au sein de «l'immense ressemblance», subsistera toujours le besoin de reconnaissance. Je ne dis pas «reconnaissance» au sens de gratitude ; je dis proclamation de chacun. En anglais, *recognition*. Mais par qui ? Comment ? C'est le moment de rappeler la remarque de De Gaulle, quelques mois avant sa mort et rapportée par André MALRAUX : «La vraie démocratie est devant nous, non derrière : elle est à créer».

S'il s'agit du besoin de reconnaissance individuelle, on n'est plus en politique ; on est en psychologie ou en métaphysique ; s'il s'agit du besoin de reconnaissance d'un peuple, on est en politique. On est devant la question : «Le Québec est-il une nation ?» Cette nation-là doit-elle prendre la forme d'un État souverain ? L'auteur laisse la question ouverte. Relançant MUSIL (peut-être à son insu), il écrit : «Afin de contenir la *disqualification* (l'italique est de moi) de l'homme qui accompagne le développement de la ressemblance, il faudra préserver les lieux subsistants de la différence et favoriser la fragmentation de l'espace public» (p. 281). L'auteur ne dit pas comment. S'agit-il de culture ? La culture ne se réduit pas à la langue. — À ce sujet, je renvoie le lecteur diligent au volume de Richard JOLY : *Quand on prend sa langue pour sa culture*. (Réflexion sur les cultures de langue française au Canada), ACELF, éditions «le livre du pays», 1991. Voir aussi Jean-Paul-Méric TREMBLAY : *Si culture il y a*, éditions FideArt, 1990. Ajoutons que la revue *L'Analyste* (38, été 1992) a publié un compte rendu du livre de Daniel Jacques sous la signature de Richard GERVAIS. — On est ici dans un sérieux dilemme. La modernité, en effet, a conduit aux États-nations et à leur emprise sur les citoyens qui dépasse infiniment le pouvoir des monarches les plus monarches. Dans le même temps, la même modernité a évacué l'inspiration et la protection suprêmes que la religion assurait. Il reste l'économique et la télévision, «premier instrument de notre solitude» (p. 273).

J'ignore quel sens l'auteur donne au mot «génération». Depuis la «génération Pepsi», on nous dit qu'il y a une nouvelle génération tous les cinq ans. Je n'en crois rien. Pour moi, une génération, c'est toujours la distance d'un père à son fils, au moment où ce dernier

devient père. Une génération, c'est, au minimum, 25 ans. Au demeurant, l'auteur écrit : « Nous avons rompu, en quelques générations, les attaches millénaires unissant le visible à l'invisible. [...] Il y a risque pour la liberté là où la mémoire des femmes et des hommes est menacée. En cela, tout précisément, la destinée du peuple québécois demeure exemplaire » (p. 286). Il termine sa méditation référendaire sur cette remarque. Mais on ne voit pas bien en quoi consiste notre exemplarité potentielle. Il me semble que John LUKACS, dans un article publié dans *Harper's* de janvier 1993, avance davantage. Il dit, en effet : « *As Kierkegaard once said, we live forward but we can only think backward. (...) To think nationalism is a reactionary phenomenon is a grave error. Now, at the beginning of the twenty-first century, the most powerful political force in the world is nationalism still.* »

La présentation du volume est très soignée. Je ne suis pas un bon correcteur d'épreuves, mais enfin, je n'ai remarqué aucune coquille. La langue de l'auteur est élégante, souvent belle. Il ne semble toutefois pas avoir fait la distinction entre ceci et cela. De plus, je ne vois pas pourquoi il se sent obligé d'écrire : « les femmes et les hommes... celles et ceux ». Il me semblait qu'en français, et en français philosophique de surcroît, quand on dit homme, on dit femme. Mais ce sont là remarques de pion invergogneux et *politically incorrect*.

Jean-Paul DESBIENS

Thérèse HAMEL, *Le déracinement des écoles normales. Le transfert de la formation des maîtres à l'université*, Québec, I.Q.R.C., 1991, 231 p.

Thérèse Hamel a dirigé à l'Institut québécois de recherche sur la culture, un projet de recherches intitulé *Histoire de la formation des maîtres au Québec*. Il en est résulté quelques publications, dont celle-ci où elle prend le parti de donner la parole à des enseignants, surtout des enseignantes, particulièrement touchés par la réforme du système scolaire des années 1960 : les formateurs et formatrices de maîtres.

Alors que des centaines de personnes (parmi lesquelles se trouvait une grande proportion de femmes membres de communautés religieuses) se consacraient depuis des décennies à la préparation des futurs instituteurs et institutrices dans plus de cent écoles normales dispersées sur le territoire, les membres de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec recommandaient de confier cette responsabilité au réseau universitaire. Les auteurs qui ont abordé la réforme de l'éducation se sont relativement peu intéressés aux états d'âme de ceux qui étaient les victimes de ces décisions :

Mais que savons-nous de l'analyse qu'en [la réforme] faisaient [...] les formateurs de maîtres de cette époque, ceux qui au jour le jour, consacraient toute leur énergie à former les futurs enseignants et enseignantes de nos écoles ? Que pensait le personnel des écoles normales de cette réforme qui risquait de modifier totalement le visage de la formation [...] ? Comment réagissaient-ils devant l'abolition d'institutions pour lesquelles ils avaient donné plusieurs années de leur vie ? Quelles en seraient les conséquences sur leur vie professionnelle ? (P. 18.)

C'est donc avec l'intention de redonner la parole à ces acteurs sociaux, afin qu'ils témoignent de leur perception de la réforme, que l'auteure est entrée en contact avec des professeurs d'écoles normales. Inspirée de Jacques OZOUF (*Nous les maîtres d'école*), Thérèse Hamel utilise les récits de vie. En plus d'écrire sur leur expérience professionnelle,